

## COMPTE-RENDU DU COMITÉ DIRECTEUR de la LIFA

Mercredi 29 AVRIL 2020

En raison des mesures de confinement la réunion s'est déroulée en visio-conférence

Présents : MM.

### ❖ Approbation du PV du 22 janvier 2020

Approbation à l'unanimité du compte rendu

### ❖ Trésorerie :

Trésorerie générale à fin avril 2020 : solde 160 958 + livrets

258 600€ - 312 131 en 2019 : Environ -50 000€ ☐ financement de l'achat d'ergomètres (100 000€) à 50%

Solde en ligne avec les années précédentes.

- Conséquences positives ou négatives du Covid-19 :

Non dépenses : +83 758 €

- annulation de toutes les manifestations : régates, stages,
- baisse des frais de déplacements,
- Pôle : hébergement et loyer gelés

Non recettes : -26 907€

- Subventions non reçues pour Coupe de France de la Fédération, régates de masse
- Pôle : part des parents pour hébergement

A cela peut s'ajouter le risque de devoir rembourser certaines subventions dédiées comme l'annulation de la Traversée de Paris ...

Aujourd'hui encore trop d'incertitudes pour décider de l'affectation du solde mais décision à prendre à fin août début septembre pour présentation d'un bilan par trop excédentaire.

Le président de la ligue, interrogé par la région pour savoir si la LIFA pensait rembourser les subventions déjà attribuées a répondu qu'il en était hors de question puisque la Mme la présidente Valérie Péresse avait récemment annoncé que la région ne reviendrait pas sur les versements déjà attribués. Malgré tout il semble que certaines ligues se soient laissées influencer. En tout état de cause il est bon d'avoir quelques provisions.

Commentaires : les clubs franciliens devront être informés le moment venu ; prendre en compte qu'à la rentrée certains parents feront face à de graves difficultés financières et ne pourront certainement pas payer les cotisations des clubs...

Le trésorier n'a pour l'instant que 9 retours concernant son courrier sur les possibles difficultés rencontrées par les clubs et situation encore plus alarmante, il semble que certains clubs n'ont même pas rempli de dossier pour déclaration de chômage. Il est demandé aux comités départementaux de relancer les clubs.

Commentaires : pour certains clubs, manque à gagner important suite à non location de salle et somme habituellement reversée à l'organisation de stages.

Le monde sportif en général, s'attend à une baisse du nombre d'adhérents suite à la crise du coronavirus. En ce qui concerne les clubs franciliens, VNF ayant émis une interdiction de navigation jusqu'au 29 mai suite à la découverte de traces de virus dans l'eau, la reprise n'interviendra pas avant le 29 mai. Quant aux 2 bassins : Vaires est pour le moment réquisitionné pour loger des femmes atteintes du virus et pour Mantes, l'ouverture dès le 11 mai selon les règles du déconfinement est soumise à la validation de GPSO.

#### **◆ Pôle Espoirs :**

##### Achat et mise à disposition du matériel Wintech :

Le matériel est conservé jusqu'à la vente par Wintech. Wintech propose de fournir un nouveau matériel référencé haut de gamme. Les régates internationales étant annulées, les bateaux pourraient être utilisés. La livraison d'un skiff et un 2- Filippi devrait intervenir fin août début septembre. La liste des bateaux d'occasion avec les tarifs a été communiquée mais jugée pas assez promotionnelle par notre trésorier. Une 2<sup>ème</sup> offre avec une réduction de -20% a été présentée. Les clubs sont prioritaires jusqu'au 30 septembre.

Matériel réformé : avirons et ergomètres sont sur le site de la ligue.

Candidatures Pôle Espoirs : 14 candidatures sont à l'étude (7 féminines et 7 masculines) et 5 candidatures pour Pôle Universitaire, toutes de bon niveau. 1 seule pôliste de la saison dernière quitte le pôle.

Financement du pôle : le trésorier demande que les parents soient informés assez tôt qu'à la rentrée 2021/2022 leur quote-part sera augmentée (rentrée 2020 400€/mois idem aujourd'hui).

La fédération a donné son accord pour entreposer le portant du club de Vaires dans sa travée.

#### **◆ Point sportif :**

Risque d'annulation de la manifestation « Odyssée de Paris » à prendre en compte pour la Traversée de Paris car le Marathon de Paris est déjà annulé.

Traversée de Paris : si la validation de la date est actée en juillet, la date maximale de la commande des vêtements des bénévoles ne peut se faire qu'en juin. Risque alors de se retrouver avec un achat de vêtements (du CDA92) pour 8 à 10 000€ inutilisables. Dead-Line à fin Juillet pour décision finale.

Pour l'instant, la date du 20 septembre coïncide avec l'arrivée du Tour de France.

Les inscriptions ont commencé et toutes les yolettes sont déjà louées (sur les 33 en location 20 sont réservées par des étrangers).

Encore trop d'aléas pour constituer un calendrier sportif, les décisions dépendent des préfets. Suite au sondage lancé par la fédération, on tend à s'orienter vers une compétition de zone. Pour la LIFA cette manifestation pourrait avoir lieu sur Mantes en octobre (prendre en compte les dates de « 100 ans de Corbeil »).

-Point rapide sur la sélection juniore avec Yvan Deslavières, toujours pas de perspectives pour les championnats d'Europe (24/06).

#### **❖ AG électorale de la FFA :**

Le ministère a décidé que le décalage des jeux olympiques à 2021 n'entraînera pas de modification des dates des AG fédérales qui se dérouleront du 1<sup>er</sup> novembre 2020 au 3 avril 2021, ceci en raison de quelques fédérations qui ne s'étaient pas mises en conformité en 2016 et avaient débordé sur le 1<sup>er</sup> trimestre 2017.

Le décret officiel du 26/27 mai devrait entériner cette décision, et officialiser la date du 5 décembre 2020 pour l'AG de la FFA ce qui induit pour la ligue une AG au plus tard fin octobre et un arrêt des comptes en février 2021 et pour les comités départementaux une anticipation vers fin septembre.

#### **❖ Questions diverses :**

-Le président nous informe de la démission de 3 membres du comité directeur de la LIFA pour motifs divers :

Mme Virginie Picard, qui se destine à un nouvel objectif en vélo couché pour les futurs JO paralympiques,

Mme Delphine Lamadon, qui ne dispose plus du temps nécessaire,

Mr Didier Herbé pour raisons de santé.

Le président propose les candidatures suivantes :

Mr Frédéric Andolfi pour rejoindre la commission sportive

Mme Anne Tollard pour rejoindre la commission scolaire.

#### **Vote à l'unanimité**

-Bassin de Vaires : autorisation selon Mr Julien Leanour (gestionnaire UCPA)

-VNF : le président se charge d'essayer d'en savoir un peu plus

-La ligue devra commencer à rédiger un protocole pour les mesures sanitaires et règles de pratique à observer dans les clubs dans le cas où la fédération n'édite rien.



-Virginie Tollard (CDA 94) envisage un retour sur Choisy pour la pratique mais l'accès à ce bassin est très difficile en raison des problèmes de pontons et interroge la LIFA sur une possible aide.

-Commission Loisirs s'étonne qu'aucune information les concernant n'apparaissent sur le site de la fédération.